

MOTION D'ALERTE

CHS-CT de la Charente – 15 décembre 2020

Les membres du CHS-CT alertent sur la gravité de la situation des agents du SIP de Cognac.

Les vacances d'emploi (départ en retraite, congé maternité, arrêts maladie) et la non compensation des temps partiels rendent le fonctionnement de ce service de plus en plus précaire. C'est ainsi un tiers des effectifs (5 agents sur 16) qui est absent.

S'ajoutent à cela le retard considérable accumulé sur le recouvrement et la cellule foncière, où exerce un seul agent, en cours de formation, ainsi que les rotations sur l'accueil et le CRT qui vident encore un peu plus les secteurs d'assiette.

L'absence de la caissière titulaire impose même le rappel de l'agent des services communs, seul formé sur le poste.

Les agents, et leurs chefs de service, sont démunis et sont en situation de souffrance et de détresse. Les tensions et la pression psychologique s'installent.

L'inquiétude est grande quant à la mise en place de l'antenne à Barbezieux : la redistribution des tâches prévue à ce jour se fera ainsi au détriment du SIP de Cognac, déjà exangue.

Les membres du CHS-CT demandent à la présidence du comité de prendre toutes les mesures pour remédier à cette situation dans les plus brefs délais, face à un danger grave pour la santé morale et physique des agents.